

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :
15

Nombre de membres
Présents : 12
Excusés : 3
Pouvoirs : 3
Votants : 15
Absent : 0

Date de la convocation :
Le 21 novembre 2023

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 28 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune,
régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Willy
LORENZON, Dominique SAVARIAUD, Antoine ZANOTTO,
Michel DUBAUX et Éric FORESTIER.

Mmes Françoise JORREY, Laurence
TOUMEYRAGUES, Laure BRAQUEHAIS, Delphine SCHWARTZ
et Sandra BARBE.

Excusés : Messieurs Ulysse SUC, Christian MICHELET et Madame
Estelle ASPART.

Pouvoirs : Monsieur Ulysse SUC à Madame Françoise JORREY, Monsieur
Christian MICHELET à Madame Sandra BARBE, Madame Estelle
ASPART à Monsieur Daniel BORDENEUVE.

Absent :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2024.

Vu le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Considérant que ce même décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours ;

Vu l'avis favorable du Conseil d'Ecole extraordinaire du RPI ESCASSEFORT - MAUVEZIN-SUR-GUPIE – SAINT-AVIT du 13 novembre 2023,

Vu la délibération n°42/2023 du conseil municipal de la commune d'Escassefort adoptant la mise en place de la semaine scolaire à quatre jours pour la rentrée de septembre 2024,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire **et après en avoir délibéré,**
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE que le retour à la semaine d'enseignement de vingt-quatre heures sur quatre jours sera remis en place dès la rentrée de septembre 2024.

PROPOSE à Monsieur le Directeur Académique de l'Education Nationale une nouvelle organisation du temps scolaire comme suit :

<u>ECOLE D'ESCASSEFORT</u>	<u>ECOLE MAUVEZIN SUR GUIPIE</u>
Lundi : 9h à 12h puis 13h30 à 16h30	Lundi : 8h45 à 12h puis 13h30 à 16h15
Mardi : 9h à 12h puis 13h30 à 16h30	Mardi : 8h45 à 12h puis 13h30 à 16h15
Jeudi : 9h à 12h puis 13h30 à 16h30	Jeudi : 8h45 à 12h puis 13h30 à 16h15
Vendredi : 9h à 12h puis 13h30 à 16h30	Vendredi : 8h45 à 12h puis 13h30 à 16h15

Adopté à 15 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE

La secrétaire de séance

Laurence TOUMEYRAGUES

Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 30.11.2023

